

## Les recommandations de la TCFD

Les recommandations de la TCFD sur les informations financières liées au climat sont largement adoptables et applicables aux organisations de tous les secteurs et juridictions. Elles sont conçues pour solliciter des informations utiles à la prise de décision et prospectives qui peuvent être incluses dans les documents financiers courants. Les recommandations sont structurées autour de quatre domaines thématiques qui représentent les éléments essentiels du fonctionnement des organisations : gouvernance, stratégie, gestion des risques, et métriques et cibles

## Notre engagement

L'Oréal s'est engagé publiquement en 2020 à adopter les recommandations de la Task Force on Climate Related Financial Disclosure (TCFD), qui encourage les entreprises à intégrer les enjeux climatiques dans leur stratégie, et à fournir une information cohérente, fiable et claire pour permettre aux investisseurs tenir compte des risques financiers liés au climat dans leurs décisions.

	Paragraphes du Document d'Enregistrement Universel 2022
<b>Gouvernance</b>	
1. Supervision par le Conseil d'Administration des risques et opportunités relatifs au climat	p.11, 2.3.2., 2.3.3., 2.3.4. et 4.1.
2. Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités relatifs au climat	3.2. et 4.1.
<b>Stratégie</b>	
1. Risques et opportunités relatifs au climat, identifiés à court, moyen et long termes	3.5.3.2. et 4.2.
2. Impact des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités, la stratégie et les prévisions financières du Groupe	4.2.
3. Résilience de la stratégie de l'Entreprise, tenant compte de différents scénarios relatifs au climat y compris un scénario 2 °C ou moins	1.2., p. 164, 4.3.1.4.3.
<b>Risques et opportunités</b>	
1. Procédures pour identifier et évaluer les risques relatifs au climat	3.5. et 4.2.
2. Procédures pour gérer les risques relatifs au climat	3.5. et 4.2.
3. Intégration des procédures pour identifier, évaluer et gérer les risques relatifs au climat dans la gestion globale des risques du Groupe	3.2.
<b>Indicateurs</b>	
Indicateurs utilisés pour évaluer les risques et opportunités relatifs au climat, en ligne avec la stratégie et la procédure de gestion des risques du Groupe	4.1. et 4.3.1.
Émissions des gaz à effet de serre des Scope 1, Scope 2, et Scope 3 et les risques associés	4.2.2, 4.3.1.2.3, 4.3.1.4., 4.5. et 4.6.5.
Objectifs utilisés pour gérer les risques et/ou opportunités relatifs au climat et la performance du Groupe vis-à-vis de ses objectifs	1.3.2., 2.4., 4.1., 4.3